

M. GRAYDON: Le Canada ne devrait-il pas soumettre des représentations directes à la réunion de Moscou?

Le très hon. M. ST-LAURENT: Je suis sûr qu'il formulera des avis de ce genre à la réunion de Moscou. En plus des représentations faites par écrit, il y a des contacts innombrables entre le gouvernement canadien et les bureaux des Affaires étrangères du Royaume-Uni, des États-Unis et de la France et je ne doute pas que les ministres des Affaires étrangères possèdent des renseignements complets sur tous les détails de ces plans.

M. GRAYDON: Mon autre question qui s'inspirait de la précédente et des paroles de M. Massey était la suivante: Le Gouvernement veut-il me dire pourquoi il a retiré de l'Allemagne au moment où il l'a fait, notre armée d'occupation?

Le très hon. M. ST-LAURENT: Nous avons retiré notre armée d'occupation de l'Allemagne parce qu'on nous a évincés. Les grandes puissances nous ont fait savoir qu'il y aurait trois zones et une quatrième si la France en voulait une, mais qu'il n'y en aurait pas davantage et que leurs commandants constitueraient le gouvernement de l'Allemagne. Les Russes auraient peut-être accepté notre collaboration, de même que les Français, les Américains ou les Britanniques, mais nous n'aurions eu aucune armée d'occupation en propre prenant une part distinct à l'occupation juridique de l'Allemagne.

M. GRAYDON: Mais nous y sommes restés un an.

Le très hon. M. ST-LAURENT: Non.

M. GRAYDON: Oui.

Le très hon. M. ST-LAURENT: Nos troupes étaient là au moment de la reddition et nous ne pouvions les évacuer par avion du jour au lendemain. Nous avons commencé immédiatement à démobiliser notre armée et à rappeler nos effectifs aussi rapidement que nous le permettaient les moyens de transport. Comme je l'ai dit au début de mes observations, lorsque nous eûmes réussi à évacuer nos militaires de cette région, nous avons nommé une liaison militaire auprès du gouvernement constitué par les quatre commandants alliés.

M. J. A. BRADETTE (Cochrane): Avant d'exposer mes vues, monsieur l'Orateur, je désire dire quelques mots du travail du comité des Affaires extérieures, dont j'ai la lourde responsabilité en même temps que l'honneur d'être le président, secondé admirablement par le vice-président, l'honorable député de Peel (M. Graydon). Nous sommes entrés en fonctions à l'automne de 1945 et, grâce à la

collaboration soutenue de chacun des membres à toutes nos réunions, nous avons, je crois, dans une très bonne mesure, atteint notre objectif. Au début, le premier ministre (M. Mackenzie King), alors secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, a collaboré de tout cœur avec nous, sans cependant trouver le moyen d'assister à nos délibérations. Les fonctionnaires du ministère ont fait preuve de la même bonne volonté. On a créé cette année le nouveau ministère et les lourdes responsabilités dont le premier ministre s'acquittait avec tant de compétence sont tombées sur les épaules du titulaire actuel de ce haut poste. Ce dernier s'acquitte de ses fonctions avec ses talents naturels de diplomate et d'homme d'Etat distingué et c'est, je crois, le moment de féliciter le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures (M. St-Laurent) des brillantes qualités qui l'honorent lui-même, ainsi que le Parlement et tout le Canada.

Cet après-midi et ce soir j'ai été très fier de ne relever aucun indice de fléchissement dans sa voix ni dans celle des orateurs qui l'ont précédé.

J'avais craint que lorsque les quatre grandes puissances nous ont servi cette rebuffade retentissante nous l'essuierions avec impatience, mais le Canada s'est montré digne et quelque peu impatient. Jamais je n'ai vu la population indignée, ou plutôt stupéfaite, comme lorsqu'elle a appris que nous n'étions pas les bienvenus dans la discussion des traités de paix avec l'Autriche et l'Allemagne. On a si bien dit cet après-midi que le Canada s'est acquis une grande renommée pendant la première guerre mondiale et aussi pendant la deuxième, que je me dispenserai d'y revenir. Nous pouvons nous présenter à une conférence de paix avec un excellent symbole. Nous ne désirons pas agrandir notre territoire, nous ne cherchons noise à aucune nation. Nous pouvons nous y présenter le cœur et l'esprit libres. Je sais que dans les pays d'Europe, même chez les quatre grandes puissances, l'opinion publique s'affirmera assez fortement pour assurer au Canada la place qui lui revient dans les délibérations de la prochaine conférence de la paix.

Un mot maintenant des conséquences du traité de Versailles, signé en 1919, et des délibérations qui l'ont précédé. J'ai toujours à l'esprit le mot du grand philosophe israélite Spinoza sur son époque, des plus troublées. Il ne faut ni sourire, ni pleurer, a-t-il dit, mais nous efforcer de comprendre. Tout l'univers s'est hautement félicité, je crois, du traité de Versailles, qui faisait naître de grands espoirs. Tous caressaient l'espoir d'une paix universelle, non pour chacune des nations mais pour tout le monde civilisé. Un grand